

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA PROPOSITION DE NOMINATION D'UNE ADMINISTRATRICE

Comme indiqué dans la convocation, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 14 mai 2025 de nommer Madame Sophie Le Maner comme administratrice indépendante de la société.

Le présent avis, établi conformément à la Recommandation 4.11 des X Principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg (5^e édition), contient les informations utiles pour étayer cette proposition.

1. Terme proposé

Le conseil d'administration propose de nommer Madame Sophie Le Maner pour une durée de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2028.

2. Qualifications professionnelles de la candidate et liste de ses fonctions et mandats

Madame Sophie Le Maner est diplômée d'une école de commerce d'Amiens (1991) et réviseur d'entreprises au Luxembourg depuis 2004. Elle a travaillé pendant 29 ans chez Deloitte, à Paris puis au Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprises. Elle a été membre du comité exécutif de Deloitte pendant 11 ans. Depuis 2020, elle enseigne dans plusieurs institutions d'enseignement supérieur en France et au Luxembourg.

Mandats dans des sociétés cotées : néant.

Autres mandats : néant.

3. Critères d'indépendance

Madame Sophie Le Maner remplit tous les autres critères d'indépendance fixés dans la Charte de gouvernance.

4. Avis du conseil d'administration

Après avoir reçu l'avis du Comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale la nomination de Madame Sophie Le Maner comme administratrice indépendante.

Signé le Conseil d'administration